



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉMINAIRE DE PRÉSENTATION DU MODULE DE COTATION DU SNE

Laurent Bresson

Sous-directeur des politiques de l'habitat

Sommaire

- 1. Rappel des grands principes de la cotation**
- 2. Présentation de la démarche de construction de la liste des critères du module SNE et échanges**
- 3. Démonstration des écrans de paramétrages des critères sur le SNE et échanges**

Fonctionnement de la réunion

PENDANT

- Pour faciliter le partage d'informations aux EPCI absents, nous allons enregistrer ce séminaire. Si vous ne voulez pas être enregistrés merci de le signaler
- N'hésitez pas écrire vos questions dans le tchat, commenter et compléter les questions d'autres participants
- Vous pouvez signaler votre intention de prendre la parole (en levant la main sur l'interface Zoom)
- Lorsque vous intervenez à l'oral pensez à citer la structure que vous représentez et votre fonction
- Les questions posées à l'occasion de la préparation de la réunion sont intégrées au support

APRÈS

- Toutes les questions qui n'auraient pas eu de réponses seront intégrées avec leurs réponses à la FAQ
- Les remarques ou points d'attention relevés **seront pris en compte dans le cadre des bornes réglementaires et contraintes calendaires**

1. Rappel des grands principes de la cotation

Cadrage réglementaire du décret de cotation

Décret n° 2019-1378 du 17 décembre 2019

François-Xavier Chopin

Chef du bureau de la réglementation des
organismes HLM et des attributions de
logements

Cadrage réglementaire du décret de cotation

Vos questions

- Comment s'assurer que les critères « hors publics prioritaires » ne conduisent pas à une cotation supérieure à celle d'un « public prioritaire » ?
- Avez-vous prévu d'intégrer la cotation d'Action logement à la cotation du SNE ?
- Avez-vous prévu d'intégrer la cotation SYPLO au SNE ? Va-t-elle disparaître au profit de la cotation SNE des EPCI ?
- Comment le demandeur peut-il justifier d'une situation de priorité locale ?
- Est-il nécessaire de lui demander des pièces justificatives, si oui dans quel cadre faut-il inclure la liste de ces pièces ?

Présentation de la cotation

Trois scénarios pour la mise en œuvre

Quelle que soit le scénario choisi les demandes, leur cotation, leur positionnement et leur délai moyen d'attente devront être stockés dans le SNE.

Scenario 1

Utilisation du module
de cotation du SNE

En choisissant ce scénario, l'**EPCI**

- **paramètre** le modèle de cotation sur l'outil SNE

L'outil SNE :

- **calcule la cotation** des demandes
- calcule le **positionnement**
- calcule le **délai moyen d'attente**

Scenario 2

Utilisation d'un outil
développé à l'échelle
de l'EPCI

Interfaçage nécessaire

En choisissant ce scénario, l'**EPCI** :

- **paramètre** le modèle de cotation sur son outil

L'outil de l'**EPCI** :

- **calcule la cotation** des demandes
- **transmet** la cotation au SNE

L'outil SNE :

- **calcule le positionnement**
- calcule le **délai moyen d'attente**

Scenario 3

Utilisation de l'outil du
SPTA

Interfaçage nécessaire

L'**EPCI** sous SPTA :

- **paramètre** le modèle de cotation sur l'outil du SPTA

L'outil du SPTA :

- **calcule la cotation des demandes**
- calcule le **positionnement**
- calcule le **délai moyen d'attente**
- **transmet** la demande avec la cotation, le positionnement et le délai moyen d'attente **au SNE**

Grand jalons pour la mise en place de la cotation

Mi février

- Séminaire de présentation du module SNE (scenario 1)
- Publication du cahier des charges des modules interfacés (scenarios 2 et 3)
- Transmission d'un formulaire pour choisir le module SNE

Mi mars

- Date limite pour choisir le module SNE



Début juin

- Mise à disposition d'une base école pour les modules interfacés

Début juillet

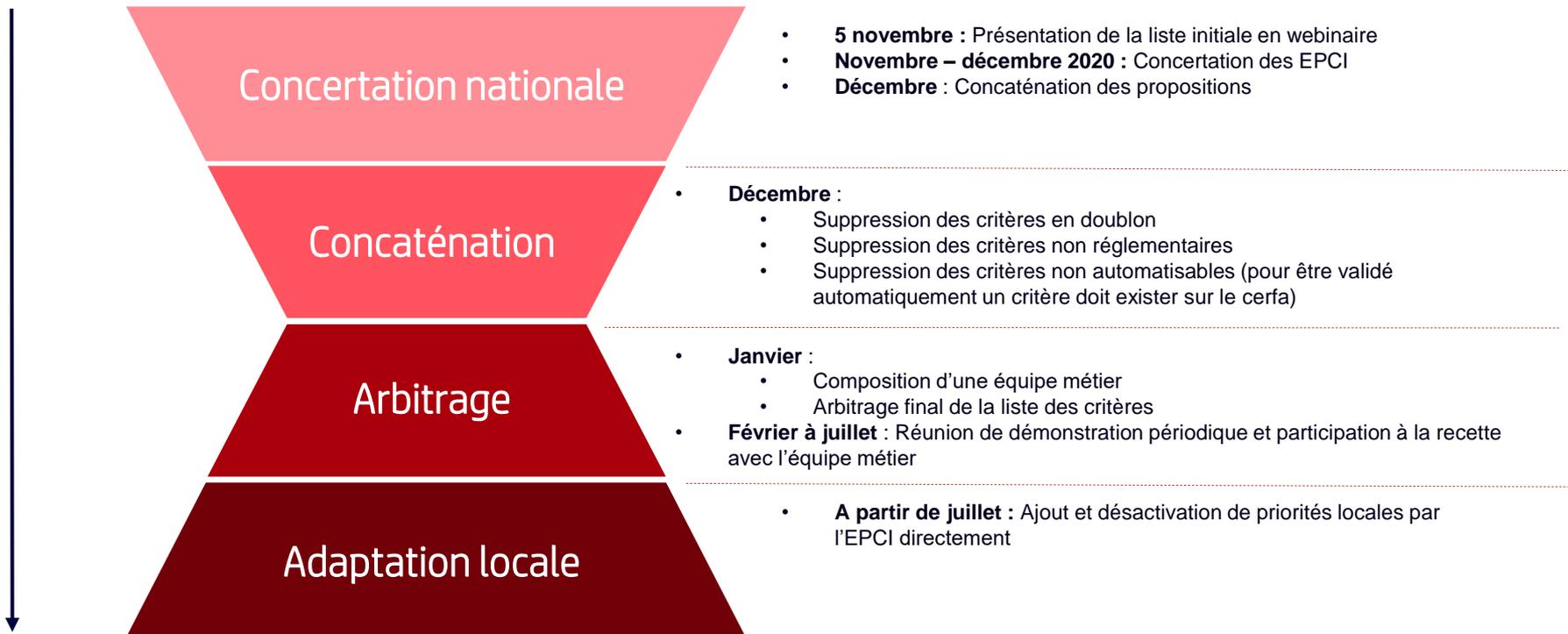
- Mise à disposition des écrans de paramétrage du module cotation



Pour les EPCI voulant utiliser leur propre outil, une présentation du cahier d'interfaces et des modalités de fonctionnement sera organisée avec les éditeurs et/ou les DSI. Si vous êtes intéressés, merci de le signaler dans le chat ou d'envoyer un mail à vincent.maucort@alenium.com

2. Démarche de construction de la liste des critères

Démarche de construction de la liste de critères



Présentation des parties prenantes :

Une équipe métier constituée de représentants de :



Les EPCI

- Grenoble Alpes Métropole
- Cœur Essonne Agglomération
- Est Ensemble Grand Paris
- Assemblée des Communautés de France



Les bailleurs

- SIA Habitat
- Habitat 76
- Vilogia



L'Etat

- DDCS 45
- DRIHL – Ile de France



Gestionnaires territoriaux

- Creha Ouest

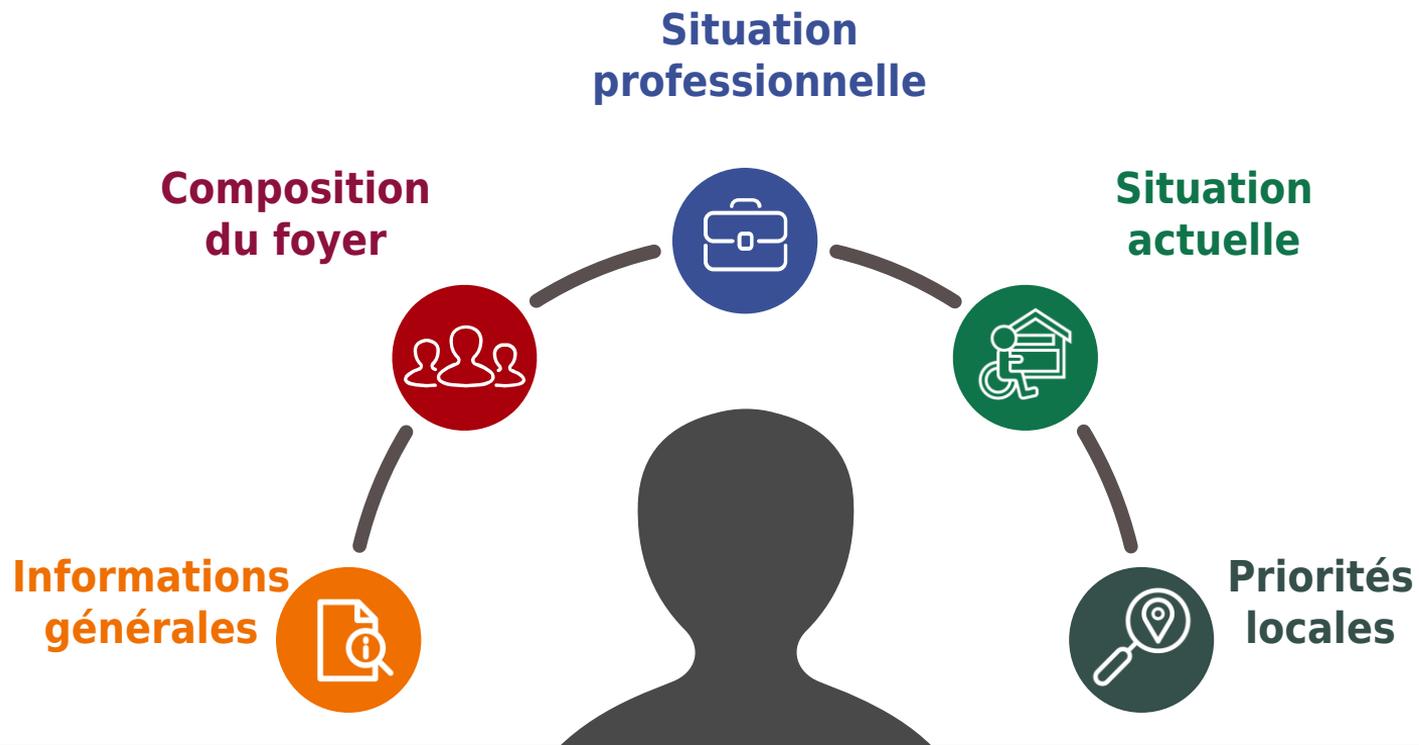


Autres réservataires

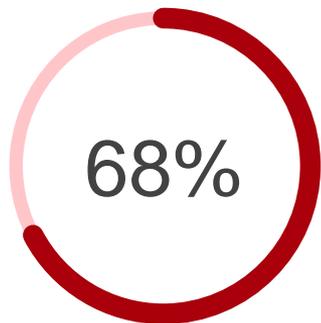
- Action Logement

3. Présentation des critères du module SNE

Les 5 catégories de critères



Plusieurs méthodes de calcul des critères



COCHES

Ils sont validés en fonction des coches du cerfa



CALCULÉS

Ils sont calculés à partir des champs libres du cerfa



MANUELS

Ils sont validés par un guichet après analyse de la demande



COMDALO

Le critère DALO est obtenu par l'outil COMDALO

Liste des critères

Vos questions

- Comment sont calculer les critères sur la localisation (ex :travaille dans la commune) ?
- Sera-t-il possible de définir des critères locaux ultérieurement ?
- Quid de la cotation spécifique pour les mutations ?
- Avez-vous supprimé la possibilité d'avoir des points négatifs, par exemple en cas de refus d'une proposition de logement ?
- Quid des contrôles de la pondération ?
- Y a-t-il un nombre de points maximum ?
- Est-il prévu des règle de non cumul de certains critères ?
- Pouvons avoir la liste de critères avec le détail des calculs ?
- Le critère pièces justificatives valides s'appliquera à la justification de chaque critère? ou prendra-t-il en compte la somme des documents présentés ?
- Cela permettra d'obtenir les points associés au critère ou cela permettra de doubler le nombre de points ?
- Quelles sont les pièces concernées par ce critère ?

4. Démonstration des écrans de paramétrages des critères sur le SNE

Démonstration de l'écran de paramétrage

Informations générales	Composition du foyer	Situation Professionnelle	Situation actuelle	Priorités Locales
65 pts	21 pts	31 pts	22 pts	22 pts

Tri par **CATEGORIES** AZ 123

DALO (1/1)	10/02/2019	Demande hors mutation	10/02/2019	Demande de mutation
DALO ?	9	9	0	0
	9	9	0	0

PERSONNES MAL LOGÉES (3/3)	10/02/2019	Demande hors mutation	10/02/2019	Demande de mutation
1er quartile des demandeurs les plus pauvres ?	8	7	0	0

Démonstration sur la maquette

5. Prochaines étapes

Rappel des grand jalons

Mi février

- Séminaire de présentation du module SNE (scenario 1)
- Publication du cahier des charges des modules interfacés (scenarios 2 et 3)
- Transmission d'un formulaire pour choisir le module SNE

Mi mars

- Date limite pour choisir le module SNE



Début juin

- Mise à disposition d'une base école pour les modules interfacés

Début juillet

- Mise à disposition des écrans de paramétrage du module cotation



Pour les EPCI voulant utiliser leur propre outil, une présentation du cahier d'interfaces et des modalités de fonctionnement sera organisée avec les éditeurs et/ou les DSI. Si vous êtes intéressés, merci de le signaler dans le chat ou d'envoyer un mail à vincent.maucort@alenum.com

Annexes



Informations générales

N°	CRITERE	CALCUL
1	DALO	Calculé par COMDALO
2	1 ^{er} quartile des demandeurs	Calculés à partir des ressources perçues par le demandeur
3	2 ^{ème} quartile des demandeurs	
4	3 ^{ème} quartile des demandeurs	
5	4 ^{ème} quartile des demandeurs	
6	Ancienneté de la demande	Calculé à partir de la date de dépôt de la demande
7	Habite l'EPCI	Calculé à partir de l'adresse du demandeur
8	Travaille dans l'EPCI	Calculé à partir de l'adresse de l'employeur
9	Habite la commune	Calculé à partir de l'adresse du demandeur
10	Travaille dans la commune	Calculé à partir de l'adresse de l'employeur
11	Pièces valides	Validé si le type de pièces et la date de validité sont corrects
Légende : Critère obligatoire Critère facultatif		



Composition du foyer

N°	CRITERE	CALCUL
12	Personne(s) en situation de handicap	Activé si au moins un champ handicap du cerfa est coché
13	Rapprochement familiale	
14	Départ de personne(s) à charge du foyer	Activés si le champ du cerfa correspondant est coché
15	Divorce ou séparation	
16	Jeune(s) de moins de 30 ans	Calculé si tous les demandeurs ont moins de 30 ans
17	Personne(s) âgée(s) (à partir de 60 ans)	Calculé si au moins un demandeur a 60 ans ou plus
18	Parents en divorce ou séparation	Calculé si au moins un enfant est présent et si « Divorce ou séparation » est coché
19	Parent isolé	Calculé si au moins un enfant est présent et s'il n'y a pas de conjoint, pacsé, concubin
20	Naissance attendue dans un logement trop petit	
21	Personne(s) âgée(s) en difficulté financière dans un trop grand logement	Activés si les champs du cerfa correspondants sont cochés
22	Personne(s) âgée(s) dans un logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	
Légende : Critère obligatoire Critère facultatif		



Situation professionnelle

N°	CRITERE	CALCUL
23	A vécu une période de chômage de longue durée	Activés si le champ du cerfa correspondant est coché
24	CDD ou interim	
25	Etudiant ou apprenti	
26	Assistant familial ou maternel à son domicile	Activé si le 1 ^{er} quartile est activé et si au moins un champ « travailleur »* est coché
27	Travailleur(s) pauvre(s)	Activé si « Résidence étudiante » est coché et « Etudiant ou apprenti » non coché
28	Ancien étudiant en résidence étudiante	

* Tout champ permettant de détecter une activité salariée

Légende :

Critère obligatoire

Critère facultatif



Situation actuelle – critères obligatoires (1/2)

N°	CRITERE	CALCUL
29	Appartement de coordination thérapeutique	Activés si le champ du cerfa correspondant est coché
30	Logement non décent	
31	Logement indigne	
32	Personnes menacées d'expulsion sans relogement	
33	Violences au sein du couple ou menace de mariage forcé	
34	Sur occupation (nombre de pièces)	Calculé à partir du nombre de pièces et du nombre de personnes dans le foyer
35	Sur occupation (surface)	Calculé à partir de la surface et du nombre de personnes dans le foyer
36	Logement non décent avec au moins un mineur	Calculé si au moins un enfant est présent et si « Logement non décent » est coché
37	Sur occupation avec au moins un mineur	Validé si au moins un enfant est présent et si un des critères de sur occupation est validé

Légende :

Critère obligatoire

Critère facultatif



Situation actuelle – critères obligatoires (2/2)

N°	CRITERE	CALCUL
38	Personnes dépourvues de logement et d'hébergement	Activé si « Sans abri, habitat de fortune, bidonville » ou « Occupant sans titre, squat; camping » ou « Habitat mobile » est coché
39	Personnes hébergées par des tiers	Activé si « Chez les parents ou chez les enfants » ou « Chez un particulier » ou « A l'hôtel » est coché
40	Personnes hébergées ou logées temporairement dans un établissement ou un logement de transition	Activé si « Logé en logement-foyer » ou « Résidence hôtelière à vocation sociale » ou « Structure d'hébergement » ou « Centre départemental de l'enfance » ou « Logement temporaire » est coché
41	Personnes victimes de viol ou d'agression sexuelle à leur domicile ou à ses abords	Validés manuellement par un guichet
42	Personnes engagées dans le parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle	
43	Personnes victimes de l'une des infractions de traite des êtres humains ou de proxénétisme	

Légende :

Critère obligatoire

Critère facultatif



Situation actuelle – critères facultatifs

N°	CRITERE	CALCUL
44	Mutation interne au parc social	Activé si « Locataire d'un logement social » est coché
45	Logement de fonction	Activés si le champ du cerfa correspondant est coché
46	Logement repris ou mis en vente par son propriétaire	
47	Logement inadapté au handicap ou à la perte d'autonomie	
48	Loyer trop élevé	
49	Logement bientôt démoli	
50	Logement éloigné du lieu de travail	Activés si le champ du cerfa correspondant est coché
51	Logement éloigné des équipements et services	
52	Changement du lieu de travail	
53	Taux d'effort trop élevé	
54	Sous occupation	
Légende :		Calculé à partir du nombre de pièces et du nombre de personnes dans le foyer
Critère obligatoire Critère facultatif		



Priorités locales

Le libellé et la définition de ces critères est à saisir par l'EPCI. Ils seront partagés auprès des guichets enregistreurs du territoire pour leur permettre de valider manuellement ces critères.

N°	CRITERE	CALCUL
...	<i>Libellé de la priorité locale 1</i>	Validés manuellement par un guichet
...	<i>Libellé de la priorité locale 2</i>	
↑ <i>Jusqu'à 10 priorités locales actives*</i> ↓		
...	<i>Libellé de la priorité locale N</i>	

* Les priorités locales ne pourront pas être supprimées ni modifiées afin de conserver le travail d'analyse des guichets. Elles seront désactivées par l'EPCI si elles sont obsolètes et purgées au bout d'un an.

Modalités de pondération des critères (1/2)

Critères obligatoires

	Demande hors mutation	Demande de mutation
1er quartile des demandeurs les plus pauvres ?	7	0

Saisie des points accordés au critère

Critères facultatifs

2nd quartile des demandeurs les plus pauvres ?	10	0	⊗
--	----	---	---

Supprimer le critère

+

Ajouter un critère

Critères locaux

Titre du critère ?	Actif <input checked="" type="checkbox"/> Inactif	3	11	⊗
Titre du critère ?	Actif <input type="checkbox"/> Inactif	3	11	+

Description du critère

Désactiver le critère

Le libellé et la définition sont saisis lors de l'ajout du critère

Modalités de pondération des critères (1/2)

Ancienneté

Saisir les bornes des tranches

Ancienneté T.1 entre 0 et 12 mois ? 5

Ancienneté T.2 entre 13 et mois ? 0

+ Ajouter jusqu'à 6 tranches

Pièces justificatives valides

Pièces valides ? Doubler Accorder Actif Inactif Actif Inactif

Choisir l'option de calcul en cas de pièces valides

Taux d'effort trop élevé

Taux d'effort trop élevé ? seuil 33 % 12 11

Saisir la valeur du seuil d'activation du critère